ANNEXE
POLE ESPOIRS – CREJ

LIMOGES

SAISON SPORTIVE
2019/2020

LIMOGES – 47 Rue de l'ancienne école normale d'instituteurs 87 000 LIMOGES
Mail : secretariat@nouvelleaquitaine-ffjudo.com

Monsieur Adil Fikri Responsable du Pôle Espoir Nouvelle Aquitaine – Site Limoges

Mail : adil.fikri@ffjudo.com Tél : 06.95.05.99.64

Monsieur Martial Bouchaud Responsable du Suivi Scolaire

Mail : martialbouchaud.judo@gmail.com Tél : 06.25.75.60.15

Après étude des dossiers scolaires (avec exigence de bons résultats en notation et en comportement), suite aux tests de sélection et suivant les résultats obtenus lors des compétitions fédérales officielles, le judoka sera admis définitivement sur la structure après décision d'une commission qui se réunira courant juin.

Critères d'admission :

- Niveau sportif avéré par des performances et potentiel de progression.
- Bon niveau scolaire, notes et appréciations, comportement et vie scolaire.
- Jeune motivé et organisé, clarté du projet en lien avec le contexte environnemental.

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Au-delà de l'établissement scolaire conventionné **(collège et lycée Auguste RENOIR)**, un éventail d'enseignements est proposé sur LIMOGES :

Lycée d'enseignement général et technologique Suzanne VALADON, lycées professionnels Marcel PAGNOL et Maryse BASTIE, lycée CFA Antoine de SAINT-EXUPERY.

Les situations seront étudiées individuellement, la formation scolaire restant la priorité essentielle du double projet (sportif et scolaire) du jeune. Ainsi, il est rappelé aux candidats que la constitution d'un dossier scolaire de qualité (résultats et sérieux dans le travail) est la meilleure garantie pour être accepté dans la structure.

Collège et Lycée polyvalent régional « Auguste RENOIR »

119, rue Sainte-Claire 87036 LIMOGES CEDEX – Tél. 05 55 01 77 10

6ème à 3ème : LV1 anglais, allemand – LV2 anglais, allemand, espagnol, russe, italien.
2ndes générale : LV1 anglais, allemand – LV2 anglais, allemand, espagnol, russe, italien. – LVC arabe, italien, russe, chinois
Terminales et Premières : série littéraire – série scientifique – série économique et sociale – série sciences et technologies du management et de la gestion (comptabilité et finance des entreprises, communication et GRH, mercatique).
Informations à vérifier directement auprès de l'établissement scolaire et sur le site de l'établissement :
http://www.cite-renoir.ac-limoges.fr/

TARIFICATIONS SCOLAIRES

Collège et Lycée polyvalent régional « Auguste RENOIR »
Internat : 1450 €
Demi-pension : 5fois/semaine 510€, 4fois/semaine 450€, 3fois/semaine 370€

POLE ESPOIR ET CREJ

Entraînement :

- Quotidien voire bi-quotidien avec la possibilité de mettre en place des séances de préparation physique ou de technique individualisée sur l'établissement RENOIR.
- Assiduité et ponctualité obligatoires pour l'ensemble du programme sportif (entraînements, stages, compétitions) et scolaire.
- Acceptation et respect du règlement intérieur du Pôle Espoirs et du CREJ.
- Lieu : Dojo « Robert LECOMTE » 47, rue de l'ancienne école normale d'instituteurs 87000 LIMOGES et infrastructures sportives dans l'enceinte « RENOIR » pour les élèves scolarisés dans cet établissement.
- Mise en place de navettes pour les déplacements du Lycée Renoir au Dojo R. LECOMTE.
- Entraineurs : Adil Fikri et Martial Bouchaud

Planning et Lieux des entraînements :

- Lundi : 18h30 – 20h15 Dojo « Robert Lecomte »
- Mardi : 12h00 – 13h00 Collège/Lycée « Auguste Renoir »,
  18h30 – 20h30 Dojo « Robert Lecomte »
- Mercredi : 14h30 – 16h30 Collège/Lycée « Auguste Renoir »
- Jeudi : 12h00 – 13h00 Collège/Lycée « Auguste Renoir »,
  18h30 – 20h15 Dojo « Robert Lecomte »
- Vendredi : Entraînement dans le club d'appartenance

Les séances de préparation physique générale et de technique individualisée ainsi que les créneaux de soutien scolaire et d'étude encadrée sont établis en début de saison sportive ou année scolaire suivant les disponibilités et les opportunités des emplois du temps.

Suivi médical :

- Les sportifs inscrits en Pôle sont soumis à une surveillance médicale particulière. Ainsi, pour être définitivement accepté sur la structure du Pôle Espoirs, le sportif devra effectuer un certain nombre d'examens médicaux préalables.
- Par la suite, tout sportif listé en Pôle doit se conformer aux textes officiels concernant le suivi médico-sportif obligatoire.
- L'équipe « santé » de la structure – médecin et kinésithérapeute – est sur l'entraînement et intervient au titre de la prévention et du suivi.

TARIFICATIONS SPORTIVES

Frais de fonctionnement : 250€ / saison.

Pour des projets exceptionnels, une participation financière sera demandée.
Exemple : stages et compétitions non prévus au calendrier en début de saison.

Equipement Pôle ADIDAS (*tarifs indicatifs)*
Kimono brodé : 120€ ; Survêtement brodé : 60€
Sac à roulette : 70€ ; Sac de sport : entre 45€ et 60€ ; Rashguard : 20€